



La MSA BOURGOGNE vous accompagne

# Devenez Sentinelle

pour prévenir le mal-être  
des actifs agricoles



[bourgogne.msa.fr](http://bourgogne.msa.fr)



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

# Qu'est-ce qu'une SENTINELLE ?

C'est une personne



## Pour qui ?

Membres d'organisations professionnelles agricoles, d'associations agricoles, ressortissants du régime agricole, élus MSA, collectivités territoriales, maires, salariés en lien avec les entreprises agricoles...

## Comment ?

### > 1 journée de formation

à la posture de sentinelle de la prévention du mal-être  
*(formation et repas pris en charge)*

### > 1 journée de formation

sur les spécificités du monde agricole  
*(formation et repas pris en charge)*

## Pour quoi ?

- > **Repérer** les signes de souffrance
- > **Orienter** les personnes vers des ressources adaptées
- > **Déterminer** le rôle et la posture de la sentinelle
- > **Aborder** la notion du «prendre soin»



Pour s'inscrire

BourgogneBlfSentinelles.blf@bourgogne.msa.fr

Maud DEKYNDT 06 76 93 45 04

Fanny AIGUEPERSE 06 28 41 16 66

Les 6 juin et 2 juillet 2025  
à DIJON

MSA Bourgogne (Salle R05/R06)  
14 rue Félix Trutat

Date limite  
d'inscription  
19 mai 2025

Nombre de  
places limité !